

ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



NUMERO DE PUBLICATION : 1000942A6

NUMERO DE DEPOT : 8701094

Classif. Internat.: B24B

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de délivrance : 23 Mai 1989

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 25 Septembre 1987 à 14h35
à l' Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : GARRIGA SEGUI Miguel
Jozef Balstraat 10, 2600 ANTWERPEN(BELGIQUE)

représenté(e)(s) par : OTTELOHE Jozef, BUREAU OTTELOHE J.R. P.V.B.A.,
Fruihoflaan, 105 bus 3 - 2600 ANTWERPEN (BERCHEM).

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : PLANCHE A AFFUTER.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 23 Mai 1989
PAR DELEGATION SPECIALE :


WUYTS L.
Directeur.

PLANCHE A AFFÛTER

L'invention concerne une planche à affûter pour l'affûtage de couteaux circulaires actionnés de manière rotative dans les rasoirs électriques.

Un avantage important de cette planche à affûter est qu'elle n'est pas chère et que les couteaux peuvent être affûtés d'une manière simple et efficace.

Pour ceci, la planche à affûter, s'est composée suivant la principale caractéristique de l'invention d'une plaque de base, un creux qui fait partie de la surface supérieure de la plaque de base, une plaque abrasive logée dans ce creux et dont la surface abrasive est située plus bas que le bord supérieur du creux, de sorte qu'un rebord droit est formé autour et au-dessus de la plaque abrasive pour former un butoir, et un moyen pour tenir à la main la planche à affûter.

A titre d'exemple, sans aucun caractère limitatif, suit ci-après une description détaillée d'une forme choisie de réalisation de la planche à affûter selon l'invention. Cette description renvoie au dessin annexé, dans lequel :

la fig. 1 est une vue en plan de la planche à affûter;

la fig. 2 est une coupe longitudinale suivant la

ligne II-II de la fig. 1,

la fig. 3 est une vue latérale de la planche à affûter suivant la flèche III.

La planche à affûter s'est composée d'une plaque
5 de base 1 de n'importe quelle matière, par exemple une
matière plastique, et dans laquelle il est prévu un
creux circulaire 2 dont le bord circonférentiel 3 est
perpendiculaire au fond du creux. Dans ce creux il est
fixée une plaque abrasive 4 de n'importe quelle matière
10 et de la même forme que le creux, au moyen d'un adhésif
et de plusieurs dents 5 qui font partie de la plaque
abrasive 4 et qui s'engagent dans des petits creux 6
prévus dans le fond du creux circulaire 2, afin d'empêcher
tout déplacement de la plaque abrasive dans ce creux
15 circulaire. L'épaisseur de la plaque abrasive 4 est plus
petite que la hauteur du bord circonférentiel 3 du creux,
de sorte que ce bord constitue un butoir. La planche à
affûter est également pourvue d'une prise creuse 7 dans
laquelle l'utilisateur de la planche à affûter met son
20 pouce pour tenir cette planche sur une table, quand il
affûte un couteau circulaire.

Pour l'affûtage d'un tel couteau on pose le couteau
circulaire à plusieurs dents sur la plaque abrasive 4,
on exerce à la main une pression sur le couteau et on
25 déplace et frotte circulairement le couteau contre la
plaque abrasive 4. Grâce au bord circonférentiel 3 du

08701094

- 3 -

creux circulaire 2, le couteau ne peut pas quitter ce creux et reste en contact avec la plaque abrasive 4.

Il va de soi que la forme, les dimensions, la position et la matière des éléments constitutifs décrits ci-dessus peuvent différencier, à condition de rester dans le cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

1.- Planche à affûter, caractérisée par le fait qu'elle se compose d'une plaque de base (1), un creux (2) qui fait partie de la surface supérieure de la plaque de base, une plaque abrasive (4) logée dans ce creux et
5 dont la surface abrasive est située plus bas que le bord supérieur du creux (2), de sorte qu'un rebord droit est formé autour et au-dessus de la plaque abrasive pour former un butoir, et un moyen (7) pour tenir à la main la planche à affûter.

10 2.- Planche à affûter selon la revendication 1, caractérisée par le fait que le creux (2) et la plaque abrasive (4) ont une forme circulaire.

3.- Planche à affûter selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la plaque abrasive (4) est
15 collée dans le creux (2).

4.- Planche à affûter selon les revendications 1 et 3, caractérisée par le fait qu'entre la plaque abrasive (4) et le fond du creux (2) sont prévus des dents (5) et des creux (6) qui s'engagent les uns dans les autres,
20 afin d'empêcher le déplacement de la plaque abrasive dans le creux.

5.- Planche à affûter selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la planche à affûter est

08701094

- 5 -

pourvue d'une prise creuse (7) pour la pousse de l'utilisateur de la planche, afin de tenir la planche sur une table.

